

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 360-CX-1579

concernant l'engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'études langagières à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixantième réunion tenue le lundi 24 septembre 2012 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire de direction au Département d'études langagières à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Marie-Hélène Gauthier, à titre de secrétaire de direction au Département d'études langagières à Gatineau, et ce, à compter du 25 septembre 2012;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Marie-Hélène Gauthier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 360-CX-1580

concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixantième réunion tenue le lundi 24 septembre 2012 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*;

ATTENDU la certification de l'état de traitement par l'auditeur indépendant;

ATTENDU le rapport de performance et perspectives de développement;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Sébastien Brunet,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le rapport de performance et perspectives de développement et l'état de traitement au 30 avril 2012;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général pour signer lesdits rapports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 360-CX-1581

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre avec l'Institut et Haute École de la Santé La Source (HEdS-La Source, Suisse)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixantième réunion tenue le lundi 24 septembre 2012 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'intérêt commun d'approfondir et de développer conjointement des activités académiques, scientifiques et techniques;

ATTENDU l'opportunité mutuelle de promouvoir des échanges d'enseignants, d'étudiants et de personnels techniques et administratifs afin de contribuer au progrès scientifique et au renforcement de leurs ressources humaines spécialisées;

ATTENDU l'ambition réciproque de faire progresser et développer les deux institutions avec des projets et des programmes de recherche conjoints qui conduisent à une complémentarité effective;

ATTENDU que des échanges d'étudiants aux cycles supérieurs entre l'UQO et l'HEdS-La Source sont prévus;

ATTENDU le projet de protocole d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente avec l'Institut et Haute École de la Santé La Source (HEdS-La Source, Suisse);

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de collaboration régis par ce protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 360-CX-1582

concernant l'approbation du protocole d'entente de partenariat avec Développement économique – CLD Gatineau (DÉ – CLD Gatineau)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixantième réunion tenue le lundi 24 septembre 2012 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'intérêt que l'UQO porte à développer des relations partenariales avec les organismes régionaux;

ATTENDU l'intérêt que DÉ - CLDG porte à développer des relations partenariales avec l'UQO;

ATTENDU que l'UQO reconnaît l'importance de sensibiliser et d'informer ses étudiants aux opportunités d'emplois par le biais d'événements institutionnels tels que la *Foire de l'emploi* et la *Journée de l'entrepreneuriat*;

ATTENDU l'intérêt de DÉ - CLDG de faire connaître aux étudiants de l'Université son portail Gatineau, ville d'affaires;

ATTENDU l'intérêt de l'UQO à ce que soit diffusée le plus largement possible auprès de la population gatinoise la tenue des événements institutionnels que sont la *Foire de l'emploi* et la *Journée de l'entrepreneuriat*;

ATTENDU le projet de protocole d'entente de partenariat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Sébastien Brunet,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente de partenariat avec Développement économique – CLD Gatineau;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de collaboration régis par ce protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général